

PLUi-HD

MODIFICATION N°2

Annexes

Pièce 6



AGGLO DU
SAINT
QUENTINOIS

l'Agglo proche de vous !

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA DÉLIBÉRATION D'APPROBATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DU : 20 MARS 2024

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

PIÈCES ANNEXES

6.1. Servitudes d'utilité publique

- a. Liste des servitudes
- b. Plan des servitudes

6.2. Annexes relatives à l'article R151-52

- a. Périmètre à l'intérieur duquel s'applique le droit de préemption urbain
- b. Périmètre de la Zone d'Aménagement Différé
- c. Zones d'aménagement concerté non clôturées (liste et plan)
- d. Les périmètres à l'intérieur desquels, en application du d de l'article R. * 421-12, les clôtures sont soumises à déclaration préalable
- e. Les périmètres à l'intérieur desquels, en application du e de l'article R. * 421-17-1, les travaux de ravalement sont soumis à autorisation
- f. Les périmètres à l'intérieur desquels, en application de l'article R. * 421-27, le permis de démolir a été institué

6.3. Annexes relatives à l'article R151-53

- a. Périmètre des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres, dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustique ont été édictées et classement sonore des voies ferrées (plan et arrêtés)
- b. Bois et forêts relevant du régime forestier
- c. Annexe sanitaire (notice sanitaire, plans réseaux, règlements sanitaires déchets, assainissement collectif / non collectif, eau potable)
- d. Dossier Départemental des Risques Majeurs de l'Aisne
- e. Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRNicb et PPRNmt)
- f. Plan de Prévention des Risques Technologiques (SICAPA – Neuville St-Amand)
- g. Secteurs d'informations sur les sols
- h. Arrêtés et cartes archéologiques
- i. Règlement Local de Publicité (rapport de présentation, règlement, plan de zonage, carte et arrêtés limites d'agglomérations)